

Council Member Inquiry Form
Demande de renseignement d'un membre du Conseil

Submitted at : Transportation Committee **Présenté au:** Comité des transports

From/Exp.: Councillor/Conseiller A. Hubley	Date: September 9, 2013 Date: le 9 septembre 2013	File/Dossier : TRC 07-13
To/Dest.: DCM, Planning and Infrastructure / DMA, Urbanisme et Infrastructure cc: DCM, City Operations / DMA Opérations municipales		
Subject/Objet <u>Increased Use of Scooters and e-Bikes /</u> <u>Augmentation de l'utilisation des scooters et des bicyclettes électriques</u>		
Inquiry: What is the City doing to provide for and encourage the use of scooters and e-bikes as commuter vehicles? Demande de renseignement: Que fait la Ville afin de permettre et d'encourager l'utilisation des scooters et des bicyclettes électriques comme véhicules de navette?		
Response (Date: 2013-Sep-20) Public Works Department In alignment with the Council-approved Municipal Parking Management Strategy, the City provides ½-price scooter and motorcycle parking year-round at all paid on-street spaces and City-operated off-street surface parking lots. Customers can also use PayByPhone at these same locations and must select "Scooter or Motorcycle" as the Vehicle Type to have the ½-price rate automatically applied. Additionally, ½-price scooter and motorcycle parking is available at our parking structures as follows: <ul style="list-style-type: none">• Year-round at the City Hall parking garage (110 Laurier Avenue) by paying the attendant at the exit gate instead of using the Pay on Foot machines;• Seasonally* at the ByWard Market garage (70 Clarence Street) motorcycle and scooter compound (*Typically from Victoria Day weekend to Thanksgiving each year, subject to weather conditions); and,• Year-round at the 212 Gloucester Street garage using the on-site Pay and Display machines.		
Planning and Growth Management Department The issue of eBikes and eScooters will be covered in the current review of the Ottawa Cycling Plan, which lays out usage policies for City facilities. It provides a very permissive set of rules for eBikes (called Pedelecs), as well as more restrictive policies for eScooters, which limit their use in proximity to pedestrians – as would be the case in Multi-Use Pathways, for example. There are no 'soft-promotion' initiatives related to eBikes and eScooters planned at this		

time, but will be considered as TDM (Transportation Demand Management) strategy implementation plans are refined in the future.

Staff agree that all forms of eBikes and eScooters can assist in making cycling more accessible, particularly for suburban areas where typical trip distances for commutes are long.

Réponse (Date: 2013-Sep-20)

Service des travaux publics

Conformément à la Stratégie municipale de gestion du stationnement approuvée par le Conseil, la Ville offre à moitié prix les frais de stationnement pour motos et scooters tout au long de l'année à tous les emplacements de stationnement payant sur rue et dans tous les parcs de stationnement de surface hors rue gérés par la Ville. Les clients peuvent également utiliser le système PayByPhone à ces endroits et sélectionner « Scooter ou moto » comme type de véhicule pour profiter automatiquement des frais à moitié prix.

En outre, les emplacements de stationnement suivants pour scooters et motos sont offerts à moitié prix dans nos parcs de stationnement :

- toute l'année, dans le garage de stationnement de l'hôtel de ville (110, avenue Laurier), pour les clients qui paient les frais au préposé à la porte de sortie au lieu d'utiliser les horodateurs Payez à pied;
- à la saison*, à l'enceinte pour motos et scooters du garage du marché By, au 70 de la rue Clarence (*généralement à partir du week-end de la fête de Victoria au jour de l'Action de grâce de chaque année, sous réserve des conditions météorologiques);
- toute l'année, au garage du 212 de la rue Gloucester, pour les clients qui utilisent les distributrices Payez et affichez disponibles sur place.

Service de l'urbanisme et de la gestion de la croissance

La question des bicyclettes et des scooters électriques sera couverte dans l'examen en cours du Plan sur le cyclisme d'Ottawa, qui établit les politiques d'utilisation dans les installations de la Ville. Ce plan fournit un ensemble très permissif de règles pour les bicyclettes électriques (appelées Pedelecs) ainsi que des politiques plus restrictives pour les scooters électriques, qui limitent leur utilisation à proximité des piétons – dans les sentiers polyvalents, par exemple.

Aucune initiative de « promotion douce » associée aux bicyclettes et aux scooters électriques n'est prévue pour l'instant, mais la mise en œuvre de telles initiatives sera envisagée au moment du parachèvement des plans de mise en œuvre de la stratégie de GDT (gestion de la demande en transport).

Le personnel convient que toutes les formes de bicyclettes et de scooters électriques peuvent aider à rendre le cyclisme plus accessible, en particulier dans les secteurs suburbains où les distances des trajets sont habituellement longues.

***Standing Committees / Commission Inquiries / Demande de renseignements des
Comités permanents / Commission :***

Response to be listed on the Transportation Committee Agenda of 2 October 2013.

La réponse devrait être inscrite à l'ordre du jour de la réunion du Comité des transports prévue le 2 octobre 2013.